

DEPARTEMENT DU CHER

**COMMUNE
DE
Touchay**

Arrondissement de St Amand
Md

Canton de Châteaumeillant

DELIBERATION
DE LA SEANCE DU

10 avril 2024

Convocation : 30/03/2024

Membres afférents au
conseil municipal : 11

Membres en exercice : 11

Membres présents :

BROSSAT Marilyn
ANDREATA Marc
BRAUTIGAM Margot
DAOUT Benoît
HERAULT Martine
LIARD Hélène
LAVEAU Patrick
OULOVSKY Marie-Claude
RICHARD Martial

Membre(s) excusé(s):

BOULAND Philippe
ROBLIN Dominique

Membre(s) absent(s) :

POUVOIRS :

BOULAND Philippe à
LAVEAU Patrick

ROBLIN Dominique à
BROSSAT Marilyn

Publié sur internet le : 25
avril 2024

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Dûment convoqués salle de la mairie à 18h30, les membres présents se sont réunis le 10 avril 2024 sous la présidence de Madame Marilyn BROSSAT, maire de la commune de Touchay.

DCM-2023- 1 Approbation compte de gestion 2023

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice. Madame le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis à l'examen du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2023, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

SECRETAIRE DE SEANCE

MAIRE

Benoit DAOUT

Marilyn BROSSAT

